

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 037-213700727-20220517-DCM_2022_060-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2022-060

SEANCE DU MARDI **17 MAI 2022**

Le mardi 17 mai 2022, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 11 mai 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 26
Nombre de Membres présents : 18	Votes Contre : 0
Pouvoirs : 8	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BELLUT, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Laurent BAUMEL, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Yoanna DESROCHES.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Jacques BILLARD à Jean-Marc NARDI, Anne LUMEAU à Eric MAUCORT, Hélène BERGER à Christelle LAMBERT, Marc PLOUZEAU à Chantal BOISNIER, Olga MARTINEAU à Jean-Luc DUPONT, Arnaud Nicolas PLANCHON à Jean-François DAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE à Lucile VUILLERMOZ, Fabrice MASSON à Françoise BAUDIN.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Christophe PELLETIER, Magali DEVAUD, Louise GACHOT.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Éric MAUCORT

Attribution des subventions 2022 aux associations culturelles

Comme chaque année, la Ville de Chinon a examiné avec attention les demandes de subventions aux associations culturelles 2022.

Les propositions de subventions aux associations culturelles faites par la Commission vie culturelle du 24 février 2022 sont présentées dans le tableau ci-joint.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le tableau n° 1 des subventions à attribuer aux associations culturelles, au titre de l'année 2022 ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2022.

Fait à CHINON, le 23 mai 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Luc DUPONT.



Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 31/05/2022

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - 2022

Suivi par le Service Culturel (Etudiées en commission culture du 24/02/2022)

ANNEES	DESIGNATIONS	2019	2020	2021	2022		
		Attribution	Attribution	Attribution	Demande	Proposition Commission	Attribution
1	Antiphonie	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €	
2	Astronomie en chinonais	500 €	900 €	100 €	500 €	500 €	
3	Beauloisir	- €	- €	- €	1 700 €	1 700 €	
4	Cinéma Le Rabelais	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	
5	CLAAC	8 750 €	8 750 €	8 750 €	8 750 €	- €	
6	(La) clef des champs	350 €	350 €	300 €	300 €	300 €	
7	Collectif s'en foux	- €	300 €	- €	- €	- €	
8	(L') Encrier bleu	- €	- €	- €	1 500 €	1 500 €	
9	Ex Arte	- €	- €	- €	1 000 €	1 000 €	
10	(Cie) FouxFeuxRieux	2 700 €	2 025 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €	
11	(Cie) Générale des mômes	12 800 €	12 800 €	12 800 €	12 800 €	12 800 €	
12	(Cie) HEKA	800 €	800 €	1 000 €	1 500 €	1 000 €	
13	Jeanne en Lumière	- €	300 €	- €	1 000 €	1 000 €	
14	(La) Membrane	- €	300 €	- €	1 500 €	1 500 €	
15	Musiques et Patrimoine	2 750 €	2 750 €	2 750 €	2 750 €	2 750 €	
16	Ochestre de la vallée de Chinon	1 350 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €	
17	Spectacle et Patrimoine	300 €	300 €	300 €	500 €	300 €	
18	Théâtre à bretelles	300 €	300 €	300 €	400 €	300 €	
19	Théâtre de la Jeune Plume	920 €	920 €	920 €	920 €	920 €	
20	Voyages en guitare	1 350 €	1 350 €	1 350 €	2 000 €	1 350 €	
		- €	1 400 €	2 300 €	- €		
21	Voyages Textiles	300 €	225 €	350 €	500 €	350 €	
Sous-total associations culturelles chinonaises		63 520 €	65 470 €	64 270 €	70 670 €	60 320 €	- €

Autres subventions	2019	2020	2021	2022		
Le Petit Fauchoux	10 000 €	7 500 €	7 000 €	10 000 €	10 000 €	
Sous-total Autres subventions	10 000 €	7 500 €	7 000 €	10 000 €	10 000 €	- €
Total Général	73 520 €	72 970 €	71 270 €	80 670 €	70 320 €	- €

